

# Commune d'Aixe-sur-Vienne

## Arrêté du Maire

N° 12/2025

**Objet : Retrait d'un certificat opérationnel**

Le Maire de la Commune d'AIXE SUR VIENNE,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Val de Vienne approuvé le 22 septembre 2022,

Vu la demande présentée le 18 décembre 2024 par Madame DAOUT MARIE CLAUDE en vue d'obtenir un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L.410-1 b) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain cadastré section AL n°61, 62, 121 situé CLOS SAINT GERALD à Aixe sur Vienne, et précisant si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée ;

Vu le certificat d'urbanisme n°08700124D9373 délivré en date du 17 février 2025,

Considérant l'article L 242-1 du code des relations entre le public et l'administration précisant que « l'administration ne peut abroger ou retirer une décision créatrice de droits de sa propre initiative ou sur la demande d'un tiers que si elle est illégale et si l'abrogation ou le retrait intervient dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.»,

Considérant le courrier de la commune envoyé en recommandé avec accusé de réception, à Madame DAOUT MARIE CLAUDE, le 18 avril 2025 afin de l'informer du retrait de son certificat d'urbanisme pour illégalité et, selon la procédure, l'invitant à faire parvenir ses observations dans le délai de 15 jours à 1 mois,

Considérant l'absence de réponse de Madame DAOUT MARIE CLAUDE ;

Considérant que la servitude de passage pour accéder à l'unité foncière n'est pas établie et entache d'illégalité le certificat délivré,

Considérant que le certificat d'urbanisme délivré est illégal

### ARRÊTE :

**Article unique :**

Le certificat d'urbanisme 08700124D9373 est retiré.

A Aixe-sur-Vienne, le 26/05/2025

Le Maire,  
René ARNAUD.



## Acte à classer

12-2025

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-05-27T08-10-48.00 ( MI261447428 )

Identifiant unique de l'acte : 087-218700102-20250526-12-2025-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Retrait d'un certificat opérationnel

Date de décision : 26/05/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 2. Urbanisme  
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Identifiant unique de l'acte  
antérieur :

Acte : 2025-1.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/05/25 à 08:10

Par DELAGE Dominique

Transmis

Date 27/05/25 à 08:10

Par DELAGE Dominique

Accusé de réception

Date 27/05/25 à 08:16